



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 01/07/2024

Attribution du label « centre d'art contemporain d'intérêt national » au Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines de Strasbourg

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, attribue le label « centre d'art contemporain d'intérêt national » au Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC) de Strasbourg.

Ce label confirme le soutien au projet ambitieux que conduit le CEAAC au service de la création contemporaine et de son territoire d'implantation. Fort de son histoire et de sa position de carrefour géographique, le centre se distingue par son ouverture sur le réseau européen grâce à de nombreuses résidences internationales où la créativité des artistes s'exprime en lien avec des valeurs telles que l'égalité, la parité, l'interculturalité ou encore la diversité et la durabilité.

Il reconnaît l'excellence du travail conduit par le centre d'art et son équipe, sous la direction de Mme Alice MOTARD, et conforte son implication active dans la structuration et la professionnalisation des acteurs du secteur des arts visuels dans la région Grand-Est.

À travers l'attention particulière accordée à la politique des publics, le CEAAC incarne le décloisonnement et le partage d'une réflexion riche, dans un dialogue fécond avec les habitants et les partenaires. Ainsi, le centre d'art a su conquérir une place importante tant au niveau régional que national et international.

La ministre de la Culture salue l'engagement de l'association Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines et celui de ses partenaires, la Région Grand Est, la ville de Strasbourg et la collectivité européenne d'Alsace, dans l'accompagnement de ce projet artistique et culturel exigeant pour les arts visuels, faisant la part belle à l'expérimentation à la liberté de création et à son appropriation par tous.

Participant de la politique nationale de soutien à la création artistique, les Centres d'art contemporain d'intérêt national jouent un rôle majeur dans la professionnalisation des arts visuels et dans la construction de carrière des artistes. Leurs activités d'expérimentation, de production et d'exposition, de diffusion et de médiation auprès des publics contribuent au renouvellement artistique et à la démocratisation culturelle ainsi qu'au dynamisme de la scène française et à son rayonnement international.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr